



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-ROSE-DU-NORD  
M. R. C. DU FJORD-DU-SAGUENAY



## AVIS PUBLIC CORRECTION, HEURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 11 DÉCEMBRE

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné  
directeur général et greffier-trésorier,

Qu'une session extraordinaire du conseil de cette municipalité est  
convoquée par M Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier, ***le  
11 décembre 2023 à 18 h (et non pas 19h ) et les sujets suivants y seront  
traités :***

- 1) Adoption des prévisions budgétaires 2024;
- 2) Adoption du taux de taxe foncière 2024;
- 3) Adoption du programme triennal d'immobilisations;

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 29<sup>e</sup> jour de novembre 2023

Le directeur général et greffier-trésorier

Eric Emond



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-ROSE-DU-NORD  
M. R. C. DU FJORD-DU-SAGUENAY



Certificat de publication

Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la municipalité ainsi que sur le babillard de l'édifice municipal, le 29 novembre 2023.

Le directeur générale et greffier-trésorier,

Eric Emond